

**EAU DEMINERALISEE****Code : 11842****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Description chimique : EAU DEMINERALISEE  
Type de produit : Produit pur .  
Numéro de régistration Reach : Exemptés (Annexe IV).

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Usage(s) identifié(s) : Utilisation industrielle , Usage professionnel , Utilisations par des consommateurs .  
Usage(s) déconseillé(s) : Pas identifié .

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Identification de la société : BRENNTAG N.V. - Nijverheidslaan 38 - BE-8540 DEERLIJK  
TEL: +32(0)56/77.69.44 - FAX: +32(0)56/77/57/11  
E-MAIL: info@brenntag.be - Website: www.brenntag.be

BRENNTAG Nederland B.V. - Donker Duyvisweg 44 - NL-3316 BM DORDRECHT  
TEL: +31(0)78/65.44.944 - FAX: +31(0)78/65.44.919  
E-MAIL: info@brenntag.nl - Website: www.brenntag.nl

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro de téléphone en cas d'urgence : La Belgique : Centre Anti-Poison - Bruxelles  
TEL: +32(0)70/245.245

Les Pays-Bas : Centre National d'Information toxicologique - Bilthoven  
TEL: +31(0)30/274.88.88 (Destiné uniquement à informer les travailleurs sociaux  
professionnels en cas d'intoxication aiguë)

**SECTION 2. Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008**

Non classifié.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008**

Selon la législation en vigueur, ce produit ne doit pas être étiqueté.

**2.3. Autres dangers**

Dangers physiques/chimiques : Pas de danger significatif.  
Dangers sur la santé : Pas de danger significatif.  
Dangers pour l'environnement : Pas de danger significatif.  
Dangers pour la sécurité : Pas de danger significatif.

**SECTION 3. Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Nom du composant(s)	% en poids	n° CAS	n° EINECS	n° index	n° Reach	CLASSIFICATION
Eau	: 100 %	7732-18-5	231-791-2	----	EXEMPTED	Non classé. (GHS)

**EAU DEMINERALISEE****Code : 11842****SECTION 4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

Premiers secours

- Inhalation : Non applicable.
- Contact avec la peau : Non applicable.
- Contact avec les yeux : Non applicable.
- Ingestion : Non applicable.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Voir section 11.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Non applicable.

**SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

- Adéquats : En cas d'incendie dans les environs, tous les moyens d'extinction sont accordés.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risques particuliers : En cas d'incendie, des oxydes de carbone (CO) et de la fumée se dégagent.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Mesures de protection en cas d'intervention

- : Non applicable.  
A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome et porter des vêtements de protection adéquats.

Procédures spéciales

- : Non applicable.

**SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Pas de précautions spéciales nécessaires.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour l'environnement : Pas de précautions spéciales nécessaires.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Non applicable.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pour l'équipement de protection, voir section 8.

Pour l'élimination des déchets, voir section 13.

**SECTION 7. Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation

- : Pas de précautions spéciales nécessaires.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Lavez-vous les mains avant et après que vous avez travaillées avec le produit.  
Des rince-oeil et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de toute source possible d'exposition.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**EAU DEMINERALISEE****Code : 11842****SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)**

- Stockage : Conserver à l'abri de la gelée.  
Matériaux d'emballage recommandés : Matières synthétiques .  
Matériaux d'emballage déconseillés : Sodium métallique .

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour les usages identifiés, voir le sous-rubrique 1.2 et/ou les scénarios d'exposition.

**SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

- \* Valeurs limites biologiques : • Eau : Valeurs limites biologiques : Ces informations seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles.
- \* DNELs : • Eau : Aucune donnée disponible
- \* PNECs : • Eau : Aucune donnée disponible

**8.2. Contrôles de l'exposition**

- Mesures d'ordre technique : Pas de précautions spéciales.  
Equipements individuels de protection : Non applicable.  
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Voir sections 6, 7, 12 et 13.

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique (20°C) : Liquide .  
Aspect/Couleur : Clair(e) , Incolore .  
Odeur : Inodore .  
Seuil olfactif : Non applicable.  
Valeur pH : 7  
Point de fusion/congélation : 0 °C  
Point/Intervalle d'ébullition (1013 hPa) : 100 °C  
Point d'éclair : Non applicable.  
Danger d'incendie : Non applicable.  
Vitesse d'évaporation : Aucune donnée disponible.  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.  
Densité de vapeur relative (air=1) : Non établi.  
Densité relative du mélange saturé de vapeur/air (air=1) : Non établi.  
Densité relative : 1  
Densité (20°C) : 1 kg/l  
Hydrosolubilité : Non applicable.  
Log P octanol/eau à 25°C : Non applicable.  
Température d'auto-inflammation : Non applicable.  
Energie d'inflammation minimum : Non applicable.  
Température de décomposition : Non applicable.  
Viscosité (20°C) : Aucune donnée disponible.  
Propriétés explosives : Aucun des groupes chimiques associés à des propriétés explosives .

**EAU DEMINERALISEE****Code : 11842****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**

Propriétés comburantes : Aucun des groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes .

**SECTION 10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Réactivité : Aucun(e) connu(e) .

**10.2. Stabilité chimique**

Stabilité : Le produit est stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Non applicable.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Gelée .

**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Aucun(e) connu(e) .

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Non applicable.

**SECTION 11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

- \* - Inhalation : • Eau : CL50 (Rat, inhalation, 4 h) : Aucune donnée disponible.
- \* - Contact avec la peau : • Eau : DL50 (Lapin, admin. cutanée) : Aucune donnée disponible.
- \* - Ingestion : • Eau : DL50 (Rat, admin. orale) : Aucune donnée disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Pas irritant .

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pas irritant .

Danger par aspiration : Pas irritant .

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Pas sensible .

Effets cancérogènes : Non repris comme carcinogène .

Effets mutagènes : Non repris comme mutagène .

Toxicité vis-à-vis de la reproduction : Non repris pour toxicité de reproduction .

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Chez l'homme : Non repris pour toxicité pour certains organes .  
Chez les animaux : Pas d'effets connus.Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Chez l'homme : Non repris pour toxicité pour certains organes .  
Chez les animaux : Pas d'effets connus.**SECTION 12. Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Ecotoxicité : • Eau : Ecotoxicité : Non applicable.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Persistance et dégradabilité : • Eau : Persistance et dégradabilité : Non applicable.

**12.3. Potentiel de bio-accumulation**

**EAU DEMINERALISEE****Code : 11842****SECTION 12. Informations écologiques (suite)**

Bioaccumulation : • Eau : Bioaccumulation : Non applicable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Mobilité : • Eau : Mobilité : Non applicable.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Evaluation : • Eau : PBT/vPvB : Non

**12.6. Autres effets néfastes**

Potentiel de formation d'ozone photochimique : Aucune donnée disponible.

Potentiel photochimique d'appauvrissement de la couche d'ozone : Aucune donnée disponible.

Potentiel de perturbation du système endocrinien : Aucune donnée disponible.

Potentiel de réchauffement global : Aucune donnée disponible.

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Traitement des déchets et résidus : Pas de traitement spécial nécessaire.

Liste européenne des déchets : Non applicable.

Traitement des emballages souillés : Des emballages non souillés peuvent être réutilisés.

**SECTION 14. Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

N° UN : -

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Nom ADR/RID : -

Nom ADN : -

Nom IMDG : -

Nom IATA : -

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe : -

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage : -

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Danger pour l'environnement : -

Polluant marin : -

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indication du danger : -

Symbole(s) de danger : -

N° EmS : -

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC**

Type de navire requis : -

Catégorie de pollution : -

**EAU DEMINERALISEE**
**Code : 11842**
**SECTION 15. Informations réglementaires**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- \* N° NFPA : 0-0-0
- Règle(s) UE applicable(s) : Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006  
Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (Reach)

Réglementations nationales

- Allemagne

: WGK : 0

- \* - Pays-Bas

: Charge de l'eau : C

Effort d'assainissement : 2

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Non applicable.

**SECTION 16. Autres informations**

- \* Cette fiche de sécurité a été établie conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 et les modifications actuelles correspondantes.  
Cette fiche de sécurité est exclusivement faite pour usage industriel/professionnel.
- \* Modification par rapport à la révision précédente.
- \* Modifications : Révision générale .
- \* Sources des données utilisées : Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances ( Producteur(s) )  
Voyez aussi sur l'adresse d'Internet:  
<http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx#search>
- \* Liste des abréviations et acronymes : ADN (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure)  
ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route)  
CO : Monoxyde de carbone  
DNEL (Derived No Effect Level) : un niveau d'exposition estimé sécurité  
CE50 : Concentration Effective médiane  
EmS (Emergency Schedule) : le premier code fait référence à l'annexe relative aux incendies et le deuxième code renvoie au barème de déversement pertinentes  
IATA (International Air Transport Association) : provisions relatives au transport international des marchandises dangereuses par air  
IMDG (International Maritime Dangerous Goods code) : code international relatif au transport des marchandises dangereuses par mer  
CL50 : Concentration Létale médiane  
DL50 : Dose Létal médian  
NFPA (National Fire Protection Association) ou diamant du feu  
PBT : persistante, bioaccumulable et toxique  
PNEC (Predicted No Effect Concentration) : concentration en deçà duquel l'exposition à une substance sans effet  
RCP (Reciprocal Calculation Procedure)  
REACH : Enregistrement, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques  
RID (Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses)  
VME (Valeur Moyenne d'Exposition) : l'exposition moyenne durant une période

<b>EAU DEMINERALISEE</b>
--------------------------

<b>Code : 11842</b>
---------------------

<b>SECTION 16. Autres informations (suite)</b>
--

spécifique  
WGK (Wassergefährdungsklasse) : une classification allemande des substances  
qui indiquent le risque d'environnement pour l'eau de surface  
vPvB : très persistante et très bioaccumulable

---

L'information donnée ci-dessus est, à notre connaissance, juste et complète à la date de publication de cette fiche de données de sécurité. Elle ne s'applique qu'au produit mentionné et ne donne aucune garantie pour la qualité et l'exhaustivité des caractéristiques du produit, ainsi que dans le cas d'autres procédés industriels ou de mélanges. L'utilisateur du produit est responsable de s'assurer que les informations sont d'application et complètes en ce qui concerne l'usage spécial qu'il fait du produit.  
BRENNTAG n'accepte aucune responsabilité pour dommage ou perte qui résulterait de l'utilisation de ces données.

Fin du document

<b>INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION</b>		
<b>nom</b>	<b>BRENNTAG N.V.</b>	<b>BRENNTAG Nederland B.V.</b>
adresse	Nijverheidslaan 38 8540 Deerlijk	Donker Duyvisweg 44 3316 BM Dordrecht
pays	Belgique	Les Pays Bas
numéro de téléphone	+32 (0)56 77 69 44	+31 (0)78 65 44 944
numéro de fax	+32 (0)56 77 57 11	+31 (0)78 65 44 919
site web	www.brenntag.be	www.brenntag.nl
courriel	info@brenntag.be	info@brenntag.nl
activités	Distribution et exportation de produits chimiques et matières premières	
numéro TVA	BE0405317567	NL001375945B01
procédure de rappel	Oui	
numéro d'urgence (24/365)	+32 (0)56 77 69 44	+31 (0)78 6544 944
<b>SYSTEMES DE QUALITÉ</b>		
ISO 9001	Oui	Oui
ISO 14001	Oui	Oui
ISO 22000	Oui	Oui
FSSC 22000	Oui	Oui
GMP+ -feed	Oui	Oui
OHSAS18001	-	Oui
ESAD	Oui	Oui
autres	-	AEO